

CONFÉRENCES-DÉBATS CLIMAT



La Communauté de communes des Aspres vous propose un cycle de trois conférences-débats ouvertes à tous pour échanger autour des enjeux du climat, de l'environnement et de la santé sur notre territoire.

Un rendez-vous aura notamment lieu à Villemolaque le **Vendredi 11 décembre à 18h30 à salle du Canigou.**

Ne manquez pas ces rendez-vous pour vous informer et échanger autour des enjeux de notre territoire !

Renseignements au 06 61 63 35 09

LA FESTA MAJOR DERNIÈRES INSCRIPTIONS



Pour le bon déroulement de la manifestation, aucune réservation pour le **repas du dimanche 11 octobre** ne sera acceptée sans règlement.

Vous pourrez déposer votre inscription dans la boîte aux lettres de la Mairie ou à la Trobada (Espace Canigou) auprès de Remy.

Votre règlement devra être joint au bulletin d'inscription ci-dessous **en espèces ou en chèques à l'ordre du Comité des fêtes.**

Pensez à ramener vos assiettes, verres et couverts !

FESTA MAJOR DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

Nom :
 Nombre d'adultes :
 Nombre d'enfants :
 TOTAL :

INAUGURATION

La commune de Villemolaque vous invite à l'**inauguration du nouvel espace fitness** récemment installé sur le plateau sportif le **Mardi 13 octobre à partir de 11h00**.

Cette inauguration se déroulera en présence du Département, de la Sous-Préfecture et du Préfet des Pyrénées-Orientales.

La cérémonie sera suivie des discours officiels et d'un apéritif convivial à la salle Canigou.

Nous vous invitons à venir nombreux découvrir ce nouvel équipement !



CONCOURS DE PÉTANQUE

Nous vous proposons non pas un, mais 3 concours ouverts à tous en doublettes formées. Sortez vos boules, il n'y a aucune limitation d'équipes !

Samedi 10 Octobre : Spécial "Festa Major"

- * Doublettes formées
- * Dotation : 40% + les mises
- * Jet du but : 14h30 précises

Samedi 17 Octobre :

- * Doublettes formées
- * Dotation : 40% + les mises
- * Jet du but : 14h30 précises

Dimanche 25 Octobre :

- * Doublettes formées
- * Dotation : 40% + les mises
- * Jet du but : 14h30 précises



REPRISE DE L'ITINÉRAIRE NUMÉRIQUE

Depuis le 15 septembre 2026, France Service relance son itinérance numérique **chaque mardi de 9h à 12h** à la Mairie de Villemolaque.

Ce service est ouvert à tous et permet d'être accompagné dans les démarches administratives en ligne, notamment pour les personnes qui rencontrent des difficultés avec les outils numériques.



HALLOWEEN

La mairie de Villemolaque invite petits et grands à venir célébrer Halloween !

Au programme : jeux, ateliers, animations et buvette pour partager un moment convivial en famille ou entre amis.

Rendez-vous **Samedi 31 octobre à partir de 18h**
à la Trobada à l'Espace Canigou.

Venez déguisés et préparez-vous pour une soirée terriblement festive !



RÉUNION D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Vous venez d'emménager (propriétaire ou locataire) à Villemolaque ?

Pour vous accueillir, vous informer et faire votre connaissance, la municipalité organise une rencontre dans les locaux de la Mairie.

Si vous êtes installé à Villemolaque depuis novembre 2024, vous êtes cordialement invités à cette rencontre qui aura lieu :

Mercredi 11 novembre à 11h30

à l'issue de la cérémonie commémorative du 11 novembre à la Mairie de Villemolaque.

La cérémonie débutera à 11h00 Place de la République avec le rassemblement, puis se poursuivra à 11h15 par le défilé, le dépôt de gerbe et la lecture du message au cimetière.

La rencontre des nouveaux arrivants est donc prévue vers 11h30 à l'issue de la cérémonie à la Salle Canigou. À cette occasion, un cadeau de bienvenue sera remis aux familles des nouveaux arrivants.

Pour participer, merci de vous faire recenser auprès du secrétariat de la Mairie au 04 68 21 70 72 ou par mail accueil.mairie@villemolaque.fr

N'hésitez pas à relayer largement cette information auprès de vos nouveaux voisins !

RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE



Comment stocker l'eau de pluie ?

Depuis le 29 avril 2024, la commune de Villemolaque propose à ses habitants de bénéficier d'une participation à hauteur de 50€ pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie à raison d'un récupérateur par foyer.

Pour connaître les modalités de la subvention ou obtenir tout renseignement, vous pouvez vous rendre à l'accueil de la mairie, nous contacter au 04 68 21 70 72 ou par mail accueil.mairie@villemolaque.fr



À noter : conformément à l'arrêté municipal permanent n°80-2026, les récupérateurs d'eau doivent obligatoirement être couverts afin de prévenir les nuisances liées à la prolifération des moustiques et autres insectes.

RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027



Le mardi 1er septembre 2026, les enfants de Villemolaque ont repris le chemin de l'école accompagnés de leurs parents pour une nouvelle année scolaire.

Cette rentrée compte 103 élèves : 72 élèves à l'école élémentaire répartis en trois classes de double niveau et 31 élèves à l'école maternelle répartis en deux classes.

L'équipe éducative accueille également de nouveaux visages avec notamment Lise, nouvelle AESH à l'école maternelle.

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions, malgré quelques petites larmes et quelques gorges nouées pour les plus petits.

Sous l'œil bienveillant de Ghislaine Flachaire 2^{ème} adjointe déléguée aux affaires scolaires, les enfants, enseignants et personnels ont ainsi débuté cette nouvelle année scolaire.

Nous souhaitons à tous les élèves, aux enseignants et aux équipes qui les accompagnent une excellente année scolaire 2026-2027, riche en apprentissages et en beaux projets !

TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis l'année dernière, plusieurs parents d'élèves ont constaté et signalé des retards réguliers du bus scolaire à destination du collège Pierre Moreto de Thuir.

Face à ces difficultés, une pétition a été lancée afin d'alerter sur la situation et de demander qu'une solution puisse être trouvée.

La commune soutient cette initiative et accompagne les parents d'élèves dans leurs démarches afin que cette situation puisse évoluer.

Vous êtes concerné par ces difficultés ?

Signez la pétition en scannant le QR code ci-dessous.

